

CONSEIL MUNICIPAL N°3
SÉANCE DU 23 AVRIL 2026

Présents : M. NICOLAS, MME DUPREY, M. GROSBOIS, MMES PILLOT, BILLIARD, MM. BAUDET, PORCHERET, MMES RABIAN-GALLOPIN, GENDRE, GILLOT, VOURIOT-THUZET, M. GALOSEAU, MME LEVEL, M. ABADIE, MME ROBERT, M. DUTHE, MME ROSSI-COTELLA.

Représentés : M. GUIDOU représenté par M. GALOSEAU.

Excusé : M. MERLIN.

Secrétaire de Séance : MME Micheline DUPREY

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean François NICOLAS, Maire.

Rappel de l'ordre du jour

- | | |
|---|--|
| 1. Procès-verbal de la séance précédente | 7. Finances locales : budget primitif 2026 |
| 2. Actes accomplis par le Maire dans le cadre de la délégation L. 2121-22 du CGCT | 8. Institution et vie politique : désignation à l'EHPAD Fougerolles |
| 3. Finances locales : approbation du compte financier unique | 9. Intercommunalité : désignation de représentants à la commission locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT) |
| 4. Finances locales : budget principal : affectation des résultats | 10. Questions et communications diverses |
| 5. Finances locales : communication de l'état annuel des indemnités des élus | - communication des principaux éléments issus des premiers conseils communautaires |
| 6. Finances locales : vote des taxes locales | |

Procès-verbal de la séance précédente :

- 1) Mme ROBERT F. souhaite que son intervention soit insérée en intégralité au procès-verbal du 02/04/2026.
- 2) S'ensuivent des échanges concernant l'absence de retranscription intégrale du texte lu en séance par Mme France ROBERT lors du ce conseil, avec les interventions de N. ROSSI-COTELLA, d'E. GROSBOIS, de M. VOURIOT-THUZET et la conclusion du Maire :
 - Le PV d'une séance de Conseil Municipal vise à retracer la teneur des décisions prises et des débats. Il n'a pas vocation à être le Verbatim de tous les propos échangés. Rien n'interdit à la minorité de communiquer par le moyen qu'elle souhaite.
 - Le Maire précise qu'il n'a pas répondu favorablement à la demande de rendez-vous de N. ROSSI-COTELLA qui souhaitait venir le rencontrer - accompagnée - n'ayant pas à se justifier de sa demande de confirmation ou d'infirmité à un ami, également VP de la CCGAM comme lui, de commentaires au sujet d'une de ses adversaires entendus pendant la campagne municipale alors que celle-ci est aussi allée s'informer sur la personne du maire sortant dont elle avait décidé d'être l'adversaire.
 - Les Epinacoïs se sont exprimés et il faut savoir tourner la page après une campagne électorale.
 - Le texte de Mme ROBERT sera ajouté en annexe à la fin du dernier procès-verbal.
- 3) Précisions concernant le tableau récapitulatif des indemnités des élus :
 - o Enveloppe limite maximale des indemnités : 162,70 % de l'indice brut 1027 (80 253,72 € / an hors majoration de l'indemnité du Maire)
 - o Enveloppe proposée : 114,50 % de l'indice brut 1027 (56 478,36 € / an hors majoration de 15% de l'indemnité du Maire d'un ancien chef-lieu de Canton, soit un montant de l'enveloppe s'élevant à 57 625,19 € / an intégrant la majoration de l'indemnité du Maire.

Le Maire touche moins de 28%, les adjoints 72% et les conseillers délégués 44% des indemnités maximales auxquelles ils auraient droit

Pour rappel montant des indemnités mensuelles des élus votées au CM du 2 avril :

	<i>Plafond maximal</i>	Indemnité votée en % de l'indice 1027	Indemnité mensuelle votée (en brut)	Indemnité brute mensuelle votée pour le Maire avec la majoration	Indemnité nette mensuelle
Maire	2 289,56 €	15,5 %	637,13 €	732,70 €	633,49 €
Adjoint	879,65 €	15,5 %	637,13 €		550,86 €
Conseiller municipal délégué	401,27 €	4,30 %	176,75 €		152,82 €

Adopté par 16 voix pour et 2 voix contre

Actes accomplis par le Maire dans le cadre de la délégation L. 2121-22 du CGCT :

Période du 2 avril 2026 au 22 avril 2026 :

Décision n°05 du 2 avril 2026 : Finances publiques : étude de renaturation de la cour de l'école de la Verrerie – demande de subvention

Décision n°6 du 16 avril 2026 : Finances locales : tarifs municipaux : taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)

Dont acte

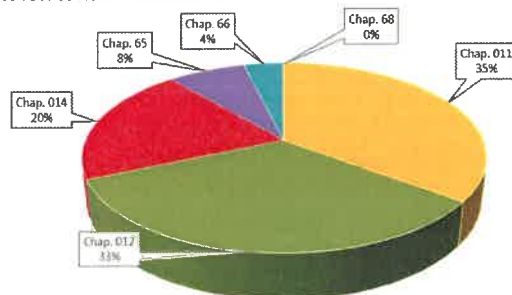
Finances locales : approbation du compte financier unique :

L'adjoint aux finances prend la présidence du conseil municipal pour ce point de l'ordre du jour et Monsieur le Maire se retire lors du vote.

Le compte financier unique (CFU) est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général (ex : eau, électricité, entretien bâtiments, maintenance, assurances)	552 681,42
012	Charges de personnel	523 219,82
014	Atténuations de produits (ex : Ac versée à la CCGAM, Reversement sur FNGIR)	316 611,47
65	Autres charges de gestion courante (ex : indemnités des élus, subventions aux associations, Informatique en nuage)	116 910,40
66	Charges financières (ex : Intérêts d'emprunts)	59 059,46
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	661,13
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 569 143,70
042	Opération d'ordre entre sections (opérations patrimoniales)	37 286,80
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		37 286,80
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 606 430,50

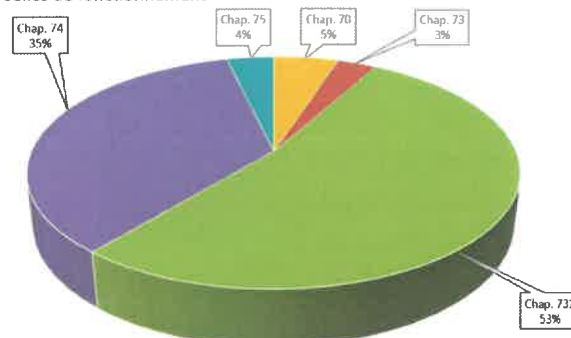
Dépenses réelles de fonctionnement



SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuation de produits (ex : remboursements arrêt maladie)	10 593,92
70	Produits des services du domaine et ventes (ex : vente de bois, concessions funéraires, remboursement de frais par la CCGAM)	110 794,27
73	Impôts et taxes (ex : fonds de péréquation, fonds répartition des droits de mutation)	68 983,54
731	Impositions directes (ex : taxe foncière, taxe sur l'électricité)	1 179 138,89
74	Dotations et participations (ex : dotations de l'Etat - DGF)	784 789,26
75	Autres produits de gestion courante (ex : location de salles, de terrains)	82 001,30
76	Produits financiers	25,04
77	Produits exceptionnels (ex : dons, vente de délaissés de voirie)	8 390,00
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		2 244 716,22
042	Opération d'ordre entre sections (ex : travaux en régie et opérations patrimoniales)	28 163,28
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		28 163,28
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		2 272 879,50
002	Résultat 2024 reporté	1 580 370,55
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE + REPORT 2024		3 853 250,05

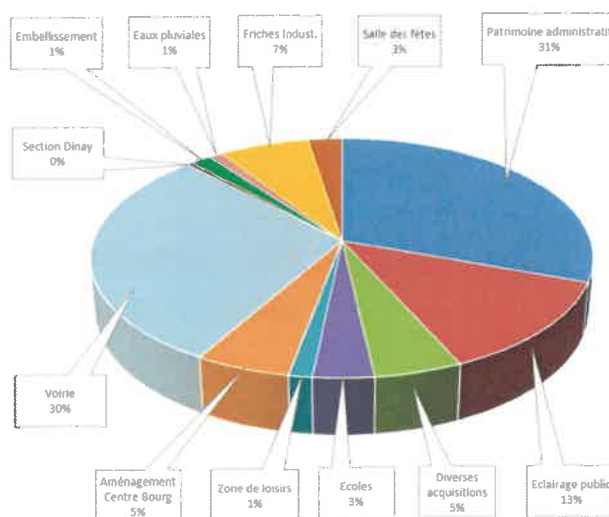
Recette réelles de fonctionnement



SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES

Opération	Libellé	Montant
051	Patrimoine administratif	203 373,86
052	Patrimoine locatif	0,00
053	Patrimoine sport	0,00
10	Eclairage public	84 932,47
10002	Diverses acquisitions	32 982,86
10003	Ecoles	22 916,61
10006	Zone de loisirs	8 741,54
10008	Aménagement du centre bourg	35 867,12
10009	Voie	197 360,68
10011	Section de Dinay	2 850,00
10012	Section de Ressille	0,00
11	Embellissement, reboisement	9 725,19
13	Eaux pluviales	7 101,72
18	Friches industrielles	43 888,40
20	Salle des fêtes	16 710,94
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		666 451,39
16	Opérations financières (remboursement emprunt : capital, cotisations)	300 696,48
45	Opération pour le compte de tiers (voirie CCGAM)	17 647,20
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		318 343,68
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		984 795,07
040	Opérations de transfert entre section (travaux en régie)	28 163,28
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		28 163,28
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 012 958,35
0001	Solde d'exécution négatif 2024 reporté	657 723,66
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE + REPORT 2024		1 670 682,01

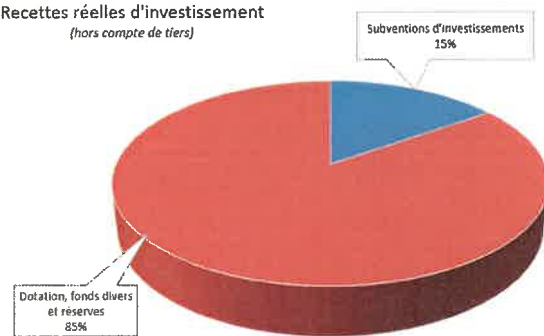
Dépenses d'équipements



SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissements (ex : subvention de l'état, de la région, du département...)	156 761,76
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		156 761,76
10	Dotations, fonds divers et réserves (ex : récupération du FCTVA, taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement 2024)	867 837,20
45	Opération pour le compte de tiers (voirie CCGAM)	17 647,20
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		885 484,40
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 042 246,16
040	Opération d'ordre entre sections (ex : amortissements et opérations patrimoniales)	37 286,80
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		37 286,80
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE		1 079 532,96

Recettes réelles d'investissement
(hors compte de tiers)



⌘ Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice :	1 606 430,50 €
Recettes de l'exercice :	2 272 879,50 €
Résultat de l'exercice :	666 449,00 €
Report n-1 :	1 580 370,55 €
Résultat :	2 246 819,55 €
Résultat de clôture.....	2 246 819,55 €

⌘ Investissement :

Dépenses de l'exercice :	1 012 958,35 €
Recettes de l'exercice :	1 079 532,96 €
Résultat de l'exercice hors restes à réaliser :	66 574,61 €
Report n-1 :	-657 723,66 €
Résultat de clôture hors restes à réaliser :	-591 149,05 €

Restes à réaliser :

Dépenses :	412 282,21 €
Recettes :	153 708,35 €
Résultat de clôture restes à réaliser inclus :	-849 722,91 €

Résultat global de clôture restes à réaliser inclus : 1 397 096,64 €

Adopté à l'unanimité (3 absentions)

Finances locales : budget principal : affectation des résultats :

Le résultat de clôture de fonctionnement 2025 est de **2 246 819,55 €**

Le résultat de clôture d'investissement 2025 est de **- 591 149,05 €** (hors Restes à réaliser)

Les dépenses d'investissement restant à réaliser au 31/12 sont de : **412 282,21 €**

Les recettes d'investissement restant à réaliser au 31/12 sont de : **153 708,35€**

Le résultat de clôture d'investissement RAR inclus est de : **- 849 722,91€**

Monsieur le maire propose l'affectation suivante pour le résultat de fonctionnement : 849 722,91 € en report en réserve d'investissement et 1 397 096,64 € en report à nouveau. Il propose de reporter en dépenses d'investissement le solde d'exécution négatif de la section d'investissement de 591 149,05 €.

Adopté à l'unanimité

Finances locales : communication de l'état annuel des indemnités des élus :

Dans une volonté de transparence, la loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019 a institué une nouvelle obligation à destination des collectivités territoriales et des EPCI à fiscalité propre. Ils doivent produire chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités reçues par les élus siégeant dans leur conseil. Cet état est présenté chaque année aux élus avant l'examen du budget.

Présentation de l'état annuel des élus.

Cet état récapitulatif ne donne pas lieu à débat, ni à délibération.

Finances locales : vote des taxes locales :

Monsieur le maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Monsieur le maire propose au conseil municipal pour l'année 2026 de reconduire les taux des impôts locaux de l'année précédente :

	Année 2025	Année 2026
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	45,27 %	45,27 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	52,59 %	52,59 %
Taxe d'habitation	18,40 %	18,40 %

Adopté à l'unanimité

Finances locales : budget primitif 2026 :

Le budget primitif 2026 de la commune est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2025 tel qu'il suit :

FONCTIONNEMENT (Voté par chapitre) :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général (ex : eau, électricité, entretien bâtiments, maintenance, assurances)	670 000,00
012	Charges de personnel	590 000,00
014	Atténuations de produits (ex : Ac versée à la CCGAM, Reversement sur FNGIR)	320 000,00
65	Autres charges de gestion courante (ex : indemnités des élus, subventions aux associations, informatique en nuage)	217 000,00
66	Charges financières (ex : intérêts d'emprunts)	50 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 849 000,00
23	Virement à la section d'investissement	1 670 000,00
042	Opération d'ordre entre sections (opérations patrimoniales)	28 138,64
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		1 698 138,64
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		3 547 138,64

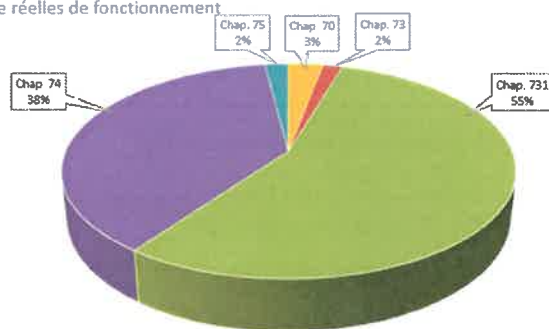
Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre	Pourcentage
Chap. 011	36%
Chap. 012	32%
Chap. 014	17%
Chap. 65	12%
Chap. 66	3%

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuation de produits (ex : remboursements arrêt maladie)	3 000,00
70	Produits des services du domaine et ventes (ex : vente de bois, concessions funéraires, remboursement de frais par la CCGAM)	61 000,00
73	Impôts et taxes (ex : fonds de péréquation, fonds répartition des droits de mutation)	35 000,00
731	Impositions directes (ex : taxe foncière, taxe sur l'électricité)	1 172 786,00
74	Dotations et participations (ex : dotations de l'Etat - DGF)	805 836,00
75	Autres produits de gestion courante (ex : location de salles, de terrains)	42 000,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	420,00
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		2 120 042,00
042	Opération d'ordre entre sections (ex : travaux en régie et opérations patrimoniales)	30 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		30 000,00
ROQ2	Résultat 2025 reporté	1 397 096,64
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		3 547 138,64

Recette réelles de fonctionnement



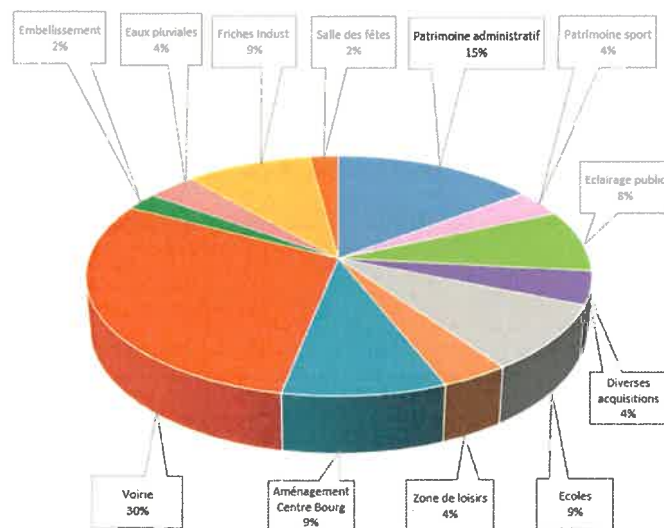
La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes à 3 547 138,64 €.

INVESTISSEMENT (Voté par programme) :

SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES

Opération	Libellé	Montant
051	Patrimoine administratif	271 712,19
052	Patrimoine locatif	5 000,00
053	Patrimoine sport	67 000,00
10	Eclairage public	152 271,86
10002	Diverses acquisitions	82 611,10
10003	Ecoles	165 551,79
10006	Zone de loisirs	69 531,20
10008	Aménagement du centre bourg	167 781,52
10009	Voirie	543 169,22
10011	Section de Dinay	5 000,00
10012	Section de Ressille	8 212,80
11	Embellissement, reboisement	42 996,98
15	Eaux pluviales	67 973,84
18	Friches industrielles	170 000,00
20	Salle des fêtes	38 180,00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 856 992,50
16	Opérations financières (remboursement emprunt : capital, cautions)	292 000,00
45	Opération pour le compte de tiers (voirie CCGAM)	116 428,35
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		408 428,35
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		2 265 420,85
040	Opérations de transfert entre section (travaux en régie)	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		30 000,00
D001	Solde d'exécution négatif 2025 reporté	591 149,05
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		2 886 569,90

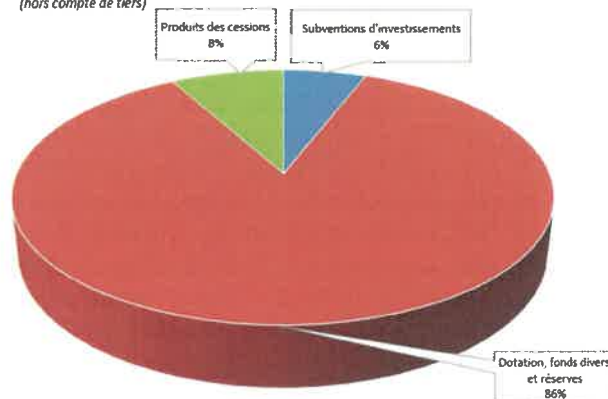
Dépenses d'équipements



SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissements (ex : subvention de l'état, de la région, du département...)	63 280,00
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		63 280,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (ex : récupération du FCTVA, taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement 2025)	921 722,91
24	Produits des cessions d'immobilisations (ex : vente de terrains ou de bâtiments, vente de biens mobiliers)	87 000,00
45	Opération pour le compte de tiers (voirie CCGAM)	116 428,35
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		1 125 151,26
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 188 431,26
21	Virement de la section de fonctionnement	1 670 000,00
040	Opération d'ordre entre sections (ex : amortissements et opérations patrimoniales)	28 138,64
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		1 698 138,64
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE		2 886 569,90

Recettes réelles d'investissement
(hors compte de tiers)



La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes à 2 886 569,90 €.

Dans le cadre de nomenclature M57, Monsieur le maire est autorisé à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites de 7,5 %.

Adopté à l'unanimité

Institution et vie politique : désignation à l'EHPAD Fougerolles :

Le conseil municipal a nommé par délibération n°37 du 2 avril 2026 des membres à l'EHPAD Fougerolles.

Suite à un échange avec la directrice de l'établissement, des suppléants par titulaire peuvent être désignés afin de siéger au sein du conseil d'administration.

Monsieur le maire propose de modifier les nominations au sein du conseil d'administration comme suit :

Président	Titulaires	Suppléants
NICOLAS J-F.	DUPREY M.	ROBERT F.
	LEVEL E.	PORCHERET M.

Adopté à l'unanimité

Intercommunalité : désignation de représentants à la commission locale d'évaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Par délibération n°2026/065 du 14 avril 2026, la communauté de commune du Grand Autunois Morvan (CCGAM) a institué la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC).

Une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) doit être créée entre la communauté issue de la fusion et ses communes membres afin d'évaluer les transferts de charges.

La CLECT doit comprendre au moins un membre par commune et selon la même répartition par communes, que pour le Conseil Communautaire. Elle se réunira lors de chaque nouveau transfert d'équipement/de compétence pour établir un rapport d'évaluation des charges transférées.

Monsieur le maire propose de désigner les membres suivants pour la CLECT : M. NICOLAS Jean-François, Mme VOURIOT-THUZET Marie, M. GROUSBOIS Edouard, Mme ROBERT France.

Adopté à l'unanimité

Questions et communications diverses :

- ◆ Monsieur NICOLAS J-F. communique au conseil les principaux éléments issus des premiers conseils communautaires :
 - La répartition des vices présidents et délégations.
 - Le vote du budget qui a été approuvé à l'unanimité.

- ◆ Monsieur NICOLAS J-F informe le conseil :
 - De l'inspection de l'établissement France Services par les services de l'Etat le 23/04/26.
 - Des portes ouvertes du collège le 25/04/26.
 - Du spectacle « Nuits d'orage au Grand guignol » à la salle des fêtes le 25/04/26.
 - D'une opération de broyage organisé par le SIRTOM de CHAGNY le 25/04/26.
 - De l'organisation de la cérémonie de la déportation le 26/04/26.
 - D'une réunion avec le CPIE en mairie concernant les adolescents le 27/04/26.
 - D'une réunion avec M. ROCHETTE Cyril – R2S Concept - pour les aménagements routiers le 28/04/26.
 - Du lancement de la saison touristique de la CCGAM le 29/04/26.
 - Du conseil d'administration de l'EHPAD Fougerolles le 29/04/26.
 - D'un colloque dédié aux friches industrielles le 30/04/26 à MONTCEAU LES MINES.
 - De la journée d'accueil des élus de Saône-et-Loire le 30/04/26 à MACON.
 - Du concours de pêche aux étangs du Curier le 01/05/26.
 - D'une visite du Puits Hottinguer le 02/05/26.

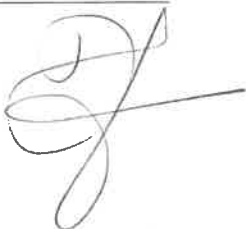
- ◆ Monsieur GALOSEAU R. indique au conseil :
 - La présence de démarcheurs à domicile pour la fibre. Il demande le suivi de cette démarche.

- ◆ Mme GENDRE E. signale au conseil :
 - L'installation d'un service de machines à laver et d'un distributeur de billets à Intermarché

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h12.

La Secrétaire de Séance,

Micheline DUPREY



Le Maire,

Jean-François NICOLAS

